



INSTITUTIONNEL ▾

ACTU SPECTACLE ▾

OPINION ▾

CRITIQUE ▾

CONSEILS PRATIQUES ▾

BONS PLANS ▾

RÉDACTION ▾

RECHERCHER

# ASSOCIATION MESH : MUSIQUE, HANDICAP ET SOLIDARITÉ POUR TOUS !

Publié par Louise Alméras | 19 Fév, 2018



Association MESH - Musique Et Situations de Handicap. Crédit Valérie Archeno

## LE FLASH



Profession  
Spectacle devient  
Profession  
Culture

6 Déc,  
2022



Temps  
de  
transport dans le  
spectacle privé :  
pas de rémunération  
mais une indemnité

17 Nov,  
2022





**Elle existe depuis plus de trente ans, s'est fait un nom au niveau national et continue d'œuvrer pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique musicale. L'association Musique et situation de handicap (MESH) a récemment remis sur la table son modèle économique afin de pérenniser son action et de l'ancrer davantage dans l'ESS (économie sociale et solidaire). L'équipe de pédagogues et d'artistes professionnels se mobilise pourtant sans compter pour continuer de défricher une route semée d'embûches.**

Trois missions constituent le cœur battant de l'association MESH :

- l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap, grâce à la pratique artistique amateur ;
- la lutte contre l'exclusion, grâce à son travail de médiation avec les structures d'accueil ;
- l'accompagnement et la formation des professionnels concernés.

Son action s'inscrit dans **les valeurs de l'ESS**, notamment dans sa lutte pour les droits culturels des personnes atteintes de handicap, souvent lourds, et dans son utilité sociale. Sa spécificité reste la formation dans ce domaine ; la recherche-action, les nouveaux dispositifs pédagogiques, la publication d'ouvrages sont autant de moyen pour faire avancer leur projet.



La marionnette est-elle sérieusement un art à part entière ?

16 Nov, 2022



La poésie, ce gouffre hospitalier

15 Nov, 2022



Quand les scènes musicales influent sur les transformations urbaines et créent des hiérarchies

14 Nov, 2022



"La pratique artistique amateur se fout des politiques culturelles et



Le journal des professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image

## Un projet avant-gardiste au service des droits culturels



« Historiquement, nous sommes une des premières

### BONS PLANS

Le Théâtre  
Nanterre-  
Amandiers  
recrute un  
secrétaire  
technique (h/f)



Le Théâtre  
Gérard Philipe  
recrute un  
responsable de

*associations à défendre les droits culturels des personnes handicapées. À l'époque, en 1984, l'association était vraiment à l'avant-garde sur ce sujet-là », rappelle la coordinatrice de l'association, Émeline Hourcade.*

MESH est surtout spécialisé dans la pédagogie musicale adaptée au public en situation de handicap, à la formation des professeurs, afin de désamorcer leurs a priori, souvent nombreux, « sans se substituer » pour autant « au travail des écoles de musique ». Un programme de formations – entre huit et dix – est proposé durant l'année scolaire, comme « musique et autisme » ou « handicap et pratique musicale collective ». Toutes les personnes du territoire français peuvent s'inscrire à titre individuel.

Une condition préalable est nécessaire pour que les parents fassent appel à l'association, c'est « d'avoir trouvé porte close partout, dans tous les cours existant » pour leur enfant. « Nous les accompagnons d'abord dans un travail de médiation pour trouver une place dans les structures culturelles existantes. Et s'il n'y a pas de solution, nous les accueillons dans nos ateliers. »

Ce dispositif n'existe que dans le Val-d'Oise, département avec lequel MESH a un partenariat et qui co-finance les ateliers. « Si on les finançait entièrement, on devrait demander des contributions financières beaucoup trop élevées aux parents », explique Émeline Hourcade. Selon elle, il « reste encore beaucoup de travail à faire du côté des professionnels, des écoles de musique et des pédagogues ».

### Un accompagnement sur-mesure

l'accueil (h/f)

Circa, Pôle National Cirque recrute un régisseur principal spécialité plateau et/ou chapiteau (h/f)



14 / 19

 LES BLOGS DU MAG'

2234ae959f4e68d  
dab891b5322605  
d02 deleted-  
XmKcPAIR



Le lien social s'exprime dans le travail de médiation avec les professionnels et les équipes des écoles de musique en prise avec le secteur de la personne ; l'enjeu est de les ouvrir sans cesse à un nouveau type de handicap, pour mieux accueillir les élèves. Les membres de MESH sont alors là pour leur dire : « *Peut-être avez-vous des peurs à ce sujet-là, mais sachez que nous sommes là pour vous accompagner dans cette démarche* ».

À partir de là, l'association propose différentes formules. « *On peut co-animer les premières séances de musique avec un professeur de conservatoire et l'élève en question, détaille Émeline Hourcade, puis faire un bilan quelques mois après. On peut aussi proposer une formation, pour l'enseignant mais aussi pour l'équipe pédagogique de l'école.* »

Les blocages rencontrés ne sont pas seulement liés à des peurs, mais aussi aux spécificités du milieu musical, empreint de rigueur : les professeurs de conservatoires « *ont une vision assez élitiste* », car « *ils sont là pour former des musiciens* ». Travailler avec un public handicapé leur donne alors l'impression de remettre en cause leurs cadre et objectif professionnels.

### **L'inclusion sociale au cœur de leur démarche**

MESH continue d'être avant-gardiste, malgré le vote de [la loi du 11 février 2005 relative aux personnes](#)



**handicapées**, qui commence à dater. L'équipe travaille depuis trois ans *« sur un nouveau dispositif qui est l'équivalent des CLIS (classes pour l'inclusion scolaire) dans le champ de la culture, pour accueillir des personnes en situation de handicap »*.

Le compte-rendu est prévu pour la fin de l'année ; le ministère de la culture les *« soutient complètement et est à l'affût des conclusions »*. Il est en effet *« très soucieux de la politique inclusive et mène une politique volontariste à ce niveau-là »*, se réjouit la coordinatrice de l'association.

Le but est ensuite de le diffuser à l'échelle nationale et de continuer le travail de sensibilisation déjà bien entamé. Le dossier d'expérimentation a été accepté par la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et leur permettra d'avoir une subvention.

Partant du constat que *« les personnes en situation de lourd handicap n'ont pas accès aux écoles de musique et, en général, même pas aux activités musicales »*, MESH s'est lancé dans cette recherche de solutions. Il faut *« envisager la création d'une classe dédiée, au même titre que les ULIS (unité locale d'inclusion scolaire) »* et travailler à l'inclusion *« d'une autre manière »*, du moment qu'ils aient *« au moins un pied dans l'établissement scolaire ordinaire »*.

### **Un dispositif d'accompagnement toujours plus adapté**

*« Si l'on veut être en conformité avec la loi de 2005, un parent d'enfant lourdement handicapé, qui souhaiterait faire de la musique, doit pouvoir trouver dans son secteur géographique une solution*



*d'accueil, insiste Émeline Hourcade. Actuellement il n'y a rien et ce n'est pas normal. »*

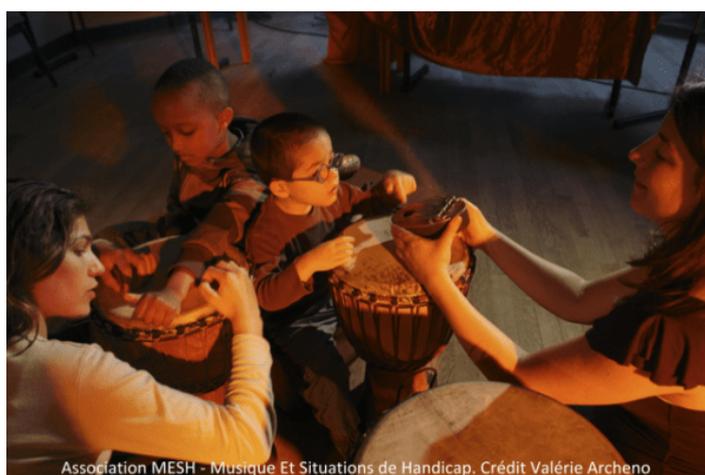
D'une année sur l'autre, la répartition du budget est généralement la même, avec un financement en autogestion de 55 % et 39 % de subventions environ, le reste étant couvert par les adhésions.

L'investissement bénévole est très important dans l'association, notamment celui de la présidente et fondatrice Magali Viallefond, même si des emplois à temps réduits sont financés.

Récemment, ils ont fait appel au DLA – **dispositif local d'accompagnement** – pour changer de modèle économique et améliorer leurs conditions de travail, toujours dans l'optique de demeurer acteur d'une économie solidaire, mais moins au détriment des bénévoles.

Abordant la montagne par tous les flancs, politique ou pédagogique, l'équipe doit en effet pouvoir tenir le rythme.

**Louise ALMÉRAS**



Association MESH - Musique Et Situations de Handicap. Crédit Valérie Archeno

---

---

**PROFESSION SPECTACLE LANCE  
UN LABORATOIRE  
DÉDIÉ AUX ARTS, DROITS**

